

# **PROCÈS-VERBAL**

## **de la réunion du Conseil Municipal**

**Jeudi 16 octobre 2025 à 20h**  
**Maison Commune 55 rue Principale**

Par convocations individuelles adressées le jeudi 09 octobre 2025 aux Conseillers Municipaux, le Conseil Municipal a été invité à se réunir en séance ordinaire le jeudi 16 octobre 2025 à 20 heures.

### **ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 septembre 2025
2. Communications du Maire
3. Rapport de commissions
4. Finances : appel à l'emprunt
5. Personnel : création de poste (adjoint technique territorial principal de 1<sup>ère</sup> classe)
6. Avis sur une demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement sur le ban communal de Kurtzenhouse
7. Urbanisme : échange de terrains – détermination d'une valeur financière de parcelles
8. Forêt communale : travaux 2026
9. Concours communal des maisons fleuries 2025
10. Points divers

L'an deux mil vingt-cinq, le jeudi seize octobre à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. Eric HOFFSTETTER, Maire, à la Maison Commune 55 rue Principale.

#### **Etaient présents :**

M. Eric HOFFSTETTER, M. Jacky NOLETTA, Mme Fabienne ANTHONY, M. Patrick SIMON, Mme Véronique IFFER, M. Richard VOLTZENLOGEL, Mme Michèle NAVET, M. Julien ANCKLY, Mme Agnès GUILLAUME, M. Maxime KERN, M. Pierre KOCH, Mme Sabine KROMMENACKER, Mme Joan MAAGER, Mme Emmanuelle PARISSE, M. Philippe SCHILLING

#### **Absents excusés avec pouvoir :**

- Mme Paola DI MICHELE, pouvoir à Mme Véronique IFFER
- Mme Géraldine FURST, pouvoir à Mme Agnès GUILLAUME  
Mme Sabrina KIMMICH, pouvoir à Mme Fabienne ANTHONY

#### **Absent excusé sans pouvoir :**

- M. François LAEUFER

#### **Absente sans pouvoir :** Mme Carole METZ

Le quorum est atteint. M. le Maire Eric HOFFSTETTER souhaite la bienvenue aux membres présents.  
M. Richard VOLTZENLOGEL est nommé secrétaire de séance.

#### **1) Approbation du procès-verbal de la séance du 04 septembre 2025**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du jeudi 04 septembre 2025.

## **2) Communications du Maire**

### **Agenda**

Samedi 06 septembre	9h	Portes ouvertes de l'école de musique intercommunale
Dimanche 07 septembre	10h	AG de la MMG à la Maison Commune
Mardi 09 septembre	09h	Réunion avec l'entreprise SOLARES BAUEN (audit ELF)
Vendredi 12 septembre	15h30	Réunion avec le bailleur VILOGIA (Immeubles rue Schweitzer)
	19h	AG de l'Alliance Basse-Zorn (foot) à Geudertheim
Dimanche 14 septembre	12h	Fête de la paroisse catholique à l'ELF
	17h	3 <sup>ème</sup> tour Coupe France FC Gries (D4) – FC Weitbruch (D1)
Lundi 15 septembre	20h	Conseil Communautaire
Jeudi 18 septembre	20h	Colloque « devenir aidant » à la CCBZ
	20h	Réunion du comité de l'ASC à la mairie
Vendredi 19 septembre	09h	Réunion des DGS de la CCBZ à Hoerdt
Dimanche 21 septembre	10h	Manifestation solidaire, Association HOPE, Espace La Forêt
	10h	Marche solidaire du CIJ à Kurtzenhouse
Jeudi 25 septembre	20h	Commission intercommunale « Communication » à Hoerdt
Lundi 29 septembre	18h30	Commission d'appel d'offres (aire de camping-car)
Mardi 30 septembre	18h	Commission PLUi / Habitat CCBZ avec l'ADEUS
	20h	AG de l'association Graines de Mômes
Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre	19h30	Commission intercommunale « Aide à la personne » à Hoerdt
Vendredi 10 octobre		Rencontre en Allemagne avec la ville jumelée de Gries
Samedi 11 octobre	09h	Rencontre annuelle des Maires de l'Alsace du Nord à Walbourg
Mardi 14 octobre	08h	Réunion des coordonnateurs communaux pour le recensement de la population 2026 à la Maison Commune
	14h	Réunion sur l'étude « débit des poteaux d'incendie » à la CCBZ
	16h30	Assemblée Générale du SDEA à Mutzig
Mercredi 15 octobre	20h	Commission intercommunale « Jeunesse » à Hoerdt
Jeudi 16 octobre	14h	Inauguration du Collège Maurois de Bischwiller
	20h	Conseil Municipal à la Maison Commune

### **DIA**

La Commune de Gries n'a pas fait valoir son droit de préemption pour le bien suivant :

#### **Section 16 n° 241/58 et 253/58**

	1, rue du Dr Schweitzer	Surface terrain et maison : 8a 38ca	Prix : 303 000 €
<b>Section 3 n° 51</b>	31 rue du Saut-du-Lapin	Surface terrain et maison : 2a 52ca	Prix : 243 000 €
<b>Section 21 n° 76</b>	10, rue des Pins	Surface terrain et maison : 7a 92ca	Prix : 338 000 €
<b>Section 10 n° 165/15</b>	39A, rue Principale	Surface appartement : 55.20 m <sup>2</sup>	Prix : 220 000 €
<b>Section 11 n° 830, 833, 836, 839</b>	22A, rue des Tulipes	Surface terrain : 4a 11ca	Prix : 110 000 €

## **3) Rapports de commissions**

Aucune commission ne s'est réunie depuis le 04 septembre dernier.

#### **4) Appel à l'emprunt**

M. le Maire rappelle que pour les besoins de financement de l'opération de restructuration du corps de ferme « La Cour des Mots », il est nécessaire de recourir à un emprunt d'un montant de 1 400 000 €.

Plusieurs établissements (*Banque des Territoires, Crédit Agricole, La Poste, Crédit Mutuel, Caisse d'Epargne*) ont transmis des propositions commerciales. Après un examen attentif de celles-ci par la commission des Finances, il est proposé de retenir l'offre du Crédit Mutuel de Bischwiller et Environs :

- Montant : 1 400 000 €
- Durée d'amortissement : 25 ans
- Périodicité des échéances : trimestrielles
- Type : amortissement en capital constant
- Echéances constantes : taux 3.45 %
- Montant des échéances : 14 051.52 € en 2025 ; 74 604.93 € en 2026 ; puis à partir de 2027 : 20 951.52 € par trimestre (soit 83 806.08 € par an)
- Montant total des intérêts versés : 680 300.59 €
- Frais de dossier : 1 250 €

- **Vu le CGCT et notamment son article L.2122-22 alinéa 3 autorisant le Maire à contracter des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts,**
- **Vu la délibération du 04 juin 2020 portant délégations au Maire,**
- **Vu la nécessité de financer les travaux de restructuration du corps de ferme « La Cour des Mots »,**
- **Vu l'avis favorable des membres de la commission des Finances consultés par mail le 23 juin 2025**

Entendues les explications de M. Eric HOFFSTETTER, Maire,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **DECIDE DE**

- **CONTRACTER** un emprunt de 1 400 000 € auprès de la banque « Crédit Mutuel de Bischwiller et Environs » aux conditions susmentionnées,
- **SIGNER** le contrat de prêt ainsi que toutes pièces nécessaires à la mise en place de cet emprunt aux conditions mentionnées ci-dessus.

#### **5) Création de poste**

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant compétent. Il revient donc au Conseil municipal de fixer les effectifs nécessaires au bon fonctionnement des services, y compris lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des effectifs afin de permettre des avancements de grade au sein d'un même cadre d'emplois.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit obligatoirement préciser :

- le ou les grades correspondant à l'emploi créé,
- la catégorie hiérarchique de l'emploi,
- pour un emploi permanent à temps non complet, la durée hebdomadaire de service exprimée en heures, en référence au temps complet (... / 35e).

Afin de tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, M. le Maire propose à l'assemblée de créer un nouveau poste au tableau des emplois communaux, à savoir :

Grades	Catégorie	Nombre	Temps de travail / DHS
Adjoint technique territorial principal de 1 <sup>ère</sup> classe	C	1	Temps complet

**Considérant** la loi du 26 janvier 1984, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

**Entendues** les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **DECIDE DE**

- **CREER** le poste susmentionné dans le tableau ci-avant,
- **MODIFIER** le tableau des emplois et des effectifs,
- **SIGNER** tous les documents relatifs à ce dossier.

## **6) Avis sur une demande d'enregistrement d'une installation classée**

La communauté de communes de la Basse-Zorn a déposé auprès des services de l'État, un dossier et une demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement sur le ban communal de Kurtzenhouse. Dans ce cadre, M. le Maire informe que le dossier d'enregistrement sera consultable prochainement sur le site internet de la préfecture à l'adresse suivante : [En complément, l'Etat nous a fait parvenir une copie de l'arrêté préfectoral prescrivant l'ouverture d'une consultation du public du 13 octobre 2025 au 13 novembre 2025 inclus, et un avis de consultation du public. Conformément aux dispositions de l'article R. 512-46-11 du code de l'environnement, ce dossier est communiqué pour avis du conseil municipal. Celui-ci sera pris en considération que dès lors qu'il aura été communiqué à l'Etat dans les 15 jours suivant la fin de la consultation du public. En outre, en application de l'article R. 512-46-13 du code de l'environnement, l'avis au public annonçant la consultation, a été affiché dans les locaux de la mairie, et le restera pendant toute la durée de celle-ci.](https://www.bas-rhin.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement/ICPE-Installations-classees-pour-la-protection-de-l-environnement>Liste-des-ICPE-soumises-a-enregistrement/Communes-K</a> sous la commune Kurtzenhouse et la rubrique : « COM COM DE LA BASSE ZORN - Déchetterie ».</p></div><div data-bbox=)

**Vu** l'arrêté préfectoral du 18 septembre 2025 prescrivant l'ouverture d'une consultation du public du 13 octobre 2025 au 13 novembre 2025 inclus, et un avis de consultation du public

**Vu** l'avis de consultation du public

**Entendues** les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER,

Après en avoir délibéré, **le Conseil Municipal**, à l'unanimité, **DONNE UN AVIS FAVORABLE** sur le dossier et une demande d'enregistrement d'une installation classée pour la protection de l'environnement sur le ban communal de Kurtzenhouse

## **7) Echange de terrains – détermination d'une valeur financière de parcelles**

Par délibération du 4 avril 2024, le conseil municipal a approuvé l'échange de terrains proposé par le propriétaire de la parcelle Section 42 n° 811, d'une superficie de 3.28 ares, située au lieu-dit « Mittelmatten » contre la parcelle Section 42 n° 808 d'une superficie de 2.41 ares appartenant à la Commune de Gries. Suite à la demande du notaire en charge de cet échange, il est demandé au Conseil Municipal de déterminer la valeur de chaque parcelle.

*Vu la délibération du conseil municipal du 04 avril 2024,*

*Entendues les explications de M. le Maire Eric HOFFSTETTER,*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **DECIDE**

- **D'ATTRIBUER** une valeur de 205 € pour chacune des parcelles susmentionnées, soit :
  - une valeur de 205 € pour la parcelle Section 42 n° 811
  - une valeur de 205 € pour la parcelle Section 42 n° 808
- **D'AUTORISER** cet échange sans soultre, à l'euro symbolique

L'ensemble des frais à cet échange sera pris en charge par le propriétaire de la parcelle section 42 n° 811

## **8) Programme des travaux 2026 en forêt communale**

L'ONF nous a transmis le programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux (*maintenance, sylviculture, infrastructure et accueil du public*) de la forêt communale pour l'exercice 2026.

Les travaux d'exploitation concernent de l'abattage et du façonnage, ainsi que du débardage. Le volume de bois concerné est de 280 m<sup>3</sup> pour un coût prévisionnel de dépenses de 11 970.70 € HT, avec une recette brute escomptée de 18 000 € HT pour les coupes à façonner et de 25 470 € HT pour les coupes en vente sur pied. Le bilan net prévisionnel s'élève à 31 499.30 € HT.

En complément, l'ONF préconise un programme d'actions patrimoniales pour la gestion durable du patrimoine forestier, dont le cout total est de 12 830 € HT avec des actions sylvicoles pour 10 620 € HT (*nettoyement de régénération, maintenance du cloisonnement, dégagement de plantations et de semis artificiels, nettoyement dans les accrus post-tempête*), des travaux d'infrastructures pour 1 690 € HT (*entretien des lisières*) et touristiques pour 520 € HT (*entretien et propreté sentiers, pistes, aires, mobiliers, signalétiques*).

*Entendues les explications de M. le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Jacky NOLETTA,*

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE DE**

- **D'APPROUVER** les programmes de travaux (exploitation et patrimoniaux) présentés par l'Office National des Forêts en forêt communale pour l'exercice 2026
- **D'APPROUVER** l'état prévisionnel des coupes, chablis et bois non façonnés, pour un montant prévisionnel de recettes brutes hors taxes s'élevant à 43 470 € HT pour un volume de 1 463 m<sup>3</sup>.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à les signer et **APPROUVER** leur réalisation par voie de conventions ou de devis dans la limite des crédits ouverts par le conseil municipal au budget ;
- **VOTER** les crédits correspondants comme suit :
  - 11 970.70 € HT pour les travaux d'exploitation
  - 12 830 € HT pour les travaux patrimoniaux

Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2026

## **9) Concours communal des maisons fleuries 2025**

Le 29 juillet dernier, les membres de la commission « Fleurissement », ont sélectionné les plus belles réalisations. Les résultats du concours communal des maisons fleuries 2025 sont les suivants :

- 1<sup>ère</sup> catégorie - Maison avec jardin visible de la rue : 17 lauréats
- 2<sup>ème</sup> catégorie - Maison seule : 1 lauréat
- 3<sup>ème</sup> catégorie - restaurants, commerces : 1 lauréat
- 4<sup>ème</sup> catégorie - balcons : pas de lauréat
- 5<sup>ème</sup> catégorie - aménagements paysagers : 9 lauréats

Au total, 28 lauréats ont été désignés sur un total de 102 maisons sélectionnées. Les lauréats sont récompensés par des bons d'achat en fonction de la note attribuée, selon la grille ci-après :

Notes	Prix 2019	Prix 2020	Prix 2021	Prix 2022	Prix 2023	Prix 2024	Prix 2025
19,5 - 18	100	100	100	100	100	100	100
17,5 - 16	70	70	70	70	70	70	70
15,5 - 14	55	55	55	55	55	55	55
13,5 - 13	40	40	40	40	40	40	40
12,5 - 10	30	30	30	30	30	30	30
Total des prix attribués	1890	2 620	2 080	1 825	1 660	1 770	1 500

**Entendues les explications de M. le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire Jacky NOLETTA,**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, **DECIDE**

- **D'APPROUVER** la sélection des 28 lauréats,
- **D'ATTRIBUER** une prime d'un montant total de 1 500 € sous forme de bons d'achat valables jusqu'au 31 octobre 2026 chez les fleuristes des alentours.

Les crédits seront inscrits au budget primitif 2026.

### **Points divers**

M. le Maire présente une synthèse de l'audit énergétique qui a été réalisé par l'entreprise SOLARES BAUEN à l'Espace La Forêt et qui a été remis le 25 septembre dernier. Les principaux projets à court, moyen et long terme, dans les différents espaces, ont été évoqués.

M. le Maire présente ensuite à titre d'information une liste de devis pour des travaux d'investissement à réaliser dans différents bâtiments communaux (école maternelle, stade municipal, Espace la Forêt, ....). Il informe le conseil que les services techniques vont prochainement être dotés d'un véhicule plateau, ce qui permettra d'améliorer le fonctionnement du service.

M. le Maire donne des informations sur l'état d'avancement de l'aménagement du nouveau lotissement rue des Champs. Les travaux de voirie provisoire doivent démarrer à la fin du mois d'octobre.

M. le Maire informe qu'un ancien cadran d'horloge de l'église protestante a été installé sur la place centrale du village.

M. le Maire évoque le projet d'acquisition d'une parcelle rue de Bischwiller pour permettre le passage plus rapide et sécurisé des enfants du périscolaire entre le site rue du Presbytère et l'école élémentaire. Avis de principe favorable du conseil.

Le rapport d'activités 2024 SMTOM – ICPE (installation de stockage non dangereux de Weitbruch) est disponible en mairie

## Agenda

Vendredi 17 octobre	17h30 Conseil d'école élémentaire à la maison commune
Dimanche 19 octobre	17h Concert Noladik au centre culturel à Hoerdt
Lundi 20 octobre	19h Commission intercom. « développement économique » à Hoerdt 20h Conseil communautaire
Mardi 21 octobre	19h Conseil Intercommunal des Jeunes à Hoerdt
Mercredi 22 octobre	18h Réunion d'info sur le déploiement du compteur Linky à la mairie de Weyersheim 20h Réunion du comité de l'ASC
Vendredi 24 octobre	19h Soirée Halloween du FC Gries au stade municipal
Mardi 28 octobre	19h Réunion du CCAS à la mairie
Mercredi 29 octobre	18h Réunion bilan édition 2025 Basse-Zorn à l'An Vers 20h Commission intercommunale « communication »
Jeudi 30 octobre	18h Cérémonie de remise du label ville active et sportive à Nice
Lundi 03 novembre	8h30 Conférence des maires de la CCBZ à Hoerdt 18h Conseil d'école maternelle
Mardi 04 novembre	09h30 Réunion des DGS à la mairie de Gries
Mercredi 05 novembre	19h Réunion publique pour le renouvellement du CIJ à la CCBZ
Du 08 au 16 novembre	Messti
Samedi 08 novembre	19h Soirée Harengs de l'Amicale des Pompiers à l'ELF
Lundi 10 novembre	19h AG de l'Amicale du don du sang à la maison commune
Mardi 11 novembre	09h Bourse aux jouets et aux vêtements à l'ELF (Graines de Mômes) 11h Cérémonie de l'Armistice au Monument aux Morts
Mercredi 12 novembre	19h15 Commission des Finances (DM 2) 20h Conseil Municipal à l'annexe
Mardi 18 novembre	19h Remise des prix du concours communal des maisons fleuries 2025
Jeudi 04 décembre	18h30 Conseil Municipal à l'annexe

### **Festivités de Noël**

Dimanche 07 décembre	12h Fête de Noël des Aînés à la salle des Fêtes de l'ELF
Samedi 13 décembre	15h Spectacle de Noël proposé par la bibliothèque (salle des fêtes)
	16h Magie et Marché de Noël à l'ELF
Mercredi 17 décembre	14h30 Spectacle de Noël du périscolaire à la salle des fêtes de l'ELF
Dimanche 21 décembre	17h Concert de Noël de la MMG à l'église protestante

M. le Maire lève la séance à 22h

### Ont signé le présent procès-verbal

**Le Maire,  
Eric HOFFSTETTER**

**Le rapporteur,  
Richard VOLTZENLOGEL**